

Calcul de l'intéressement

Par **3901manuel**, le **24/11/2008** à **00:13**

Bonjour à tous, je suis nouvelle sur le site, j'ai eu un peu de mal à trouver comment poster ce message et je remercie d'avance les personnes qui pourront me répondre.

Voilà je souhaitai savoir quelle était la période de référence pour le calcul de l'intéressement, par exemple pour 2007 :

La période de référence est-elle du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007

J'ai reçu un acompte d'intéressement en décembre 2007
et un solde d'intéressement en avril 2007

Donc je souhaitais savoir sur quelle période est calculé :
l'acompte en décembre de chaque année
le solde versé en avril de chaque année

Merci d'avance

3901manuel)))